

# **RÉPONSE MANAGÉRIALE**

**DE MIEL MAYA HONING**

**AUX RECOMMANDATIONS ÉMISES PAR  
M. ALAIN AUSSEMS, CONSULTANT,**

**DANS LE CADRE DE**

**L'ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ÉDUCATION À  
LA CITOYENNETÉ MONDIALE ET SOLIDAIRE (ECMS)**

**«SENSIBILISATION DES APICULTEURS BELGES SUR  
LES ENJEUX COMMUNS DANS LES PAYS DU NORD  
ET DU SUD»**

(évaluation intermédiaire externe relative à l'objectif spécifique du CSC Belgique, Programme individuel 2017-21 de MMH, approuvé par la Direction Générale du Développement, SPF Coopération au développement)

(Rapport d'évaluation validé le 03/05/2020)

**Suivi des recommandations mentionnées dans le chapitre 3 du rapport  
d'évaluation (pistes 1 à 18).**

N° (pistes)	Recommandation	Appli- cation	Délai	Actions prévues (si d'application) Motivation (si pas d'application)
<b>AU NIVEAU DE L'APPROCHE DU MONDE APICOLE</b>				
1	Continuer à alimenter les <b>micro-stratégies porteuses</b> , intégrer des personnalités du monde apicole wallon...	OUI	Dès juin 2020	Prises de contact avec des leaders/faiseurs d'opinion et création de liens personnels réguliers avec ceux-ci
4	Elargir la <b>notion de 'collectif'</b> de façon à y intégrer la <b>notion de projet</b> et sa <b>dimension temporelle et processuel</b> (se réunir → co-construire un projet → s'autonomiser)....	OUI	Dès juin 2020	Définir la trajectoire et le processus de construction des collectifs, du projet vers l'autonomie ; définir des indicateurs pour les différentes étapes. En collaboration avec l'évaluateur externe.
5	Revisiter le <b>rôle de Miel Maya</b> (accompagnement <i>versus</i> collaboration, avec injection de son expertise).	OUI	Dès juin 2020	Définir le rôle de MMH vis-à-vis des collectifs (accompagnement <i>versus</i> collaboration), en fonction de leur degré d'évolution.
9	Valoriser <b>différentes formes de mobilisation et</b> instaurer avec les Sections un <b>mode de communication personnalisé</b> , avec feedbacks mutuels; <b>accompagner la Section dans la continuité...</b>	OUI	Dès juin 2020	Les leaders des sections dont un ou des membres ont participé à des activités de MMH seront contactés personnellement afin d'évaluer l'intérêt de leur section à approfondir la relation avec MMH ; des actions concrètes, en présentiel et/ou virtuelles, leur seront proposées.
11a	<b>Offres d'activité à proposer aux Sections intéressées :</b> <b>Piste 1 :</b> échange avec le Sud.	OUI	Automne 2020	MMH identifie des groupes dans le Sud avec qui échanger et propose à une Section apicole / à des leaders un test de réunion virtuelle.
11b	<b>Piste 2 :</b> stratégie de sensibilisation via les conférences.	OUI	Dès juin 2020	NB : La formulation d'une « méthodologie du projet » adaptée au groupe-cible fera partie de l'application des recommandations 4 à 7 et 10. Juin 2020 : MMH identifie les sujets de conférences * à proposer aux Sections apicoles et élabore un (bref) résumé du contenu pour chacun des sujets proposés. De juin 2020 à janvier 2021, MMH contacte toutes les sections apicoles de Wallonie et de Bruxelles afin d'identifier celles qui cherchent des conférenciers et sont intéressées par les sujets proposés par MMH.

				Début 2021, MMH finalise le contenu des conférences demandées par les Sections apicoles.
11c	<b>Piste 3</b> : stratégie de sensibilisation via l'enseignement.	NON		MMH n'est pas convaincu par la pertinence de développer un module d'intervention dans l'enseignement secondaire, même si le but est qu'il soit, dans un 2d temps, pris en charge par des apiculteurs. Par contre, il semble à MMH qu'il serait intéressant de proposer une conférence sur l'apiculture en milieu tropical aux écoles d'agronomie et de coopération internationale en concertation/synergie avec les ONG déjà présentes (Eclasio, VSF etc.). A réaliser dans le cadre du prochain Programme.
12	Accorder dans le développement des thématiques une grande attention à leur accrochage avec la pratique concrète de l'apiculteur et privilégier le témoignage et la dimension humaine.	OUI	En cours.	Déjà appliqué pour le sommaire du Mayazine 38 et pour le choix du sujet de la prochaine Journée Nord-Sud. Module sur la ruche kenyane en préparation.
14	Viser une relative <b>autonomie de fonctionnement</b> à moyen terme des groupes initiés dans le cadre du programme...	OUI	Dès juin 2020.	MMH n'a pas pour objectif que les collectifs se structurent en association de fait ou en asbl. La notion de « relative autonomie de fonctionnement à moyen terme » sera précisée dans le cadre de l'application des recommandations 4 à 7.

N° (pistes)	Recommandation	Application	Délai	Actions prévues (si d'application) Motivation (si pas d'application)
<b>AU NIVEAU DU SITE ASAALI</b>				
2	<b>Urgence à communiquer sur le site <i>asaali.net</i></b> pour le rendre visible, notamment <i>via</i> les <i>Fédérations apicoles</i> .	OUI	Dès juin 2020	Continuer à compléter le site avec des initiatives apicoles NS menées par des acteurs belges ; Améliorer la présentation et l'ergonomie ; Lancer une campagne de communication et promotion à partir du mois de septembre 2020.
3	Utiliser le site <b>asaali.net</b> sous une forme <b>plus dynamique</b> (plateforme d'échanges apportant des réponses collectives à des questions co-construites)	OUI	Automne 2020	En 2020 : essai via vidéoconférence. A tester en vue du prochain Programme : création d'un blog (avec ou sans espace de commentaires).

15a	Ouverture d'Asaali à des ONG avec lesquelles MMH ne collabore pas.	OUI	En cours	
15b	Faire de Asaali une plate-forme dynamique, style recherche-action.	OUI	A tester	L'évolution d'Asaali vers une « plateforme d'échanges apportant des réponses collectives à des questions co-construites » (voir n°3) sera étudiée et testée.
15c	Appui technique à des ONG non (agro)environnementales.		A évaluer.	MMH contactera, dans un premier temps, les ONG qui ont répondu au questionnaire de l'évaluateur afin de mieux cerner leur demande et intérêt et la faisabilité d'une collaboration (appui à réaliser directement par MMH ou par des apiculteurs belges formés et encadrés par MMH).
16a	Contacteur les ONG qui ont manifesté leur intérêt auprès de l'évaluateur.	OUI	En juin 2020.	
16b	Envoyer un courriel aux ONG qui n'ont pas répondu à l'évaluateur.	OUI	A partir de septembre 2020.	
16c	Demander à la DGD l'information permettant d'identifier les ONG développant des actions apicoles.	NON		La DGD ne dispose pas de cette information ; l'apiculture est une activité trop pointue pour qu'elle apparaisse de façon manifeste dans les Programmes des ONG agréées ou dans les ACC et CSC.

N° (pistes)	Recommandation	Appli- cation	Délai	Actions prévues (si d'application) Motivation (si pas d'application)
<b>AU NIVEAU DU DISPOSITIF DE SUIVI</b>				
7	Continuer à <b>alimenter la base de données</b> en renseignant les critères qui permettent une objectivation différenciée de la base sociale.	OUI	En cours.	Le scoring constituera la base du dispositif de suivi-évaluation du prochain Programme ; dès à présent, il doit permettre de construire une stratégie pour faire « monter » les apiculteurs d'un niveau à l'autre (4 niveaux de la base sociale : latente ; réactive ; activée ; active).
8	<b>Maintenir dans le dispositif de suivi-évaluation des évaluations 'utiles' des activités.</b>	OUI	Dès septembre 2020	MMH continuera à demander aux participants à ses activités de remplir des questionnaires d'évaluation. L'utilisation d'outils recourant au QR code sera étudiée et éventuellement testée dans le cadre de la prochaine Journée NS. MMH contactera l'évaluateur pour apprécier la pertinence d'envoyer un autre questionnaire en fin de programme.

10	Voyages au Sud, renforcer et systématiser le dispositif éducatif d'ECMS (avant-pendant-après) ...	OUI	Dès juin 2020	MMH prendra contact avec l'évaluateur pour construire le dispositif « avant-pendant-après » relatif aux voyages Sud et l'appliquera aux participants au voyage au Cameroun, prévu en février-mars 2021.
13	Identifier / collecter jusqu'à la fin du programme les <b>indices de durabilité</b> sous l'angle individuel et collectif.	OUI	Dès juin 2020.	Collecter les indices de durabilité, au niveau individuel et collectif. Mieux mesurer les attentes de la DGD dans ce domaine (cf. la question posée par les Scores de Performance). Affiner la stratégie de durabilité de MMH pour le prochain Programme.
18	Feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations	OUI	Réalisée.	Réponse managériale.

N° (pistes)	Recommandation	Application	Délai	Actions prévues (si d'application) Motivation (si pas d'application)
<b>AU NIVEAU DES COFFRETS « MIELS DU MONDE »</b>				
17	<b>Communiquer clairement</b> sur la différence entre la démarche de commercialisation des <i>Coffrets de Miel</i> et les interventions adressées aux apiculteurs dans le cadre du Programme.	OUI	Dès juin 2020.	MMH améliorera sa politique de communication afin que les ateliers de dégustation de miels tropicaux ne soient pas perçus, du fait que des miels équitables en fassent partie, entre autres, comme une action de promotion de ces miels. MMH adoptera une démarche prudente et analysera les facteurs qui favorisent cette résistance (laquelle semble concerner davantage les apiculteurs non professionnels) afin de mieux répondre aux appréhensions des apiculteurs, sans pour autant occulter la participation de MMH au mouvement du commerce équitable. La promotion des miels belges fait partie de cette stratégie. Cette analyse sera notamment menée avec les apiculteurs belges qui ont fourni du miel pour le coffret Miels du Monde.
<b>AU NIVEAU DE LA PREPARATION DU PROCHAIN PROGRAMME</b>				
6	Commencer à mettre en œuvre en interne une <b>réflexion sur la ToC</b> du prochain programme en ajustant les chemins à la réalité du <i>Secteur...</i>	OUI	Pour fin 2020 : Formation sur la ToC du nouveau chargé d'ECMS.	Sur base du rapport d'évaluation et avec des leaders/faiseurs d'opinion, préparer la ToC du prochain Programme (1 <sup>er</sup> semestre 2021).

\* Recommandation n°11b : 3 sujets sont envisagés: dégustation de miels; les abeilles mélipones; quels types de ruches en Afrique?